



COMMUNIQUE DE PRESSE N. 79/ 2011

L'Union africaine accueille le Sud-Soudan en tant que 54^e État membre de l'Union

Addis-Abeba, le 27 juillet 2011 - Conformément aux dispositions de l'Article 29 (1) et (2) de l'Acte constitutif de l'Union africaine relatif au processus d'adhésion à l'Acte Constitutif et l'admission d'un État Membre au sein de l'Union, et suite à une demande formulée par la République du Sud-Soudan pour faire partie de la famille des États membres de l'Union africaine, la Commission a reçu le nombre requis de communications écrites soutenant l'admission du Sud Soudan à l'Union Africaine en tant que 54^e État membre de l'UA.

Une cérémonie sera organisée dès que possible avec le Président de la Commission de l'UA pour le dépôt par le Gouvernement du Sud Soudan de l'instrument d'adhésion à l'Acte Constitutif de l'Union africaine.

Une communication a déjà été envoyée à la République du Sud Soudan, à tous les États Membres, aux Observateurs permanents et aux Organisations Internationales pour les informer de l'adhésion du Sud-Soudan à l'Union africaine.

Il convient de rappeler que, conformément à l'article 29 (2) de l'Acte Constitutif de l'UA relatif au processus d'acceptation d'un pays au sein de l'UA, le Président de la Commission, sur réception d'une notification du pays à cet effet, transmet la copie de l'avis à tous les États Membres. L'admission est décidée par une majorité simple des États Membres. En attendant, la décision de chaque État Membre est transmise au Président de la Commission, qui doit dès la réception du nombre requis de votes, communiquer la décision à l'État concerné.

A cet égard, que la Commission a l'honneur d'informer le ministère des Affaires étrangères concerné, qu'elle a reçu le nombre requis de communications de 33 États membres, y compris le gouvernement du Soudan, plus de la majorité simple requise des États Membres, soutenant l'admission du Sud Soudan à l'Union Africaine, faisant ainsi du Sud Soudan le 54^e membre de l'Union.

Les journalistes sont invités à couvrir la cérémonie de présentation du drapeau de ce nouvel Etat Membre de l'UA à une date qui sera communiquée ultérieurement.